

RAPPORT MORAL 2017

Les valeurs communes

Maisons Paysannes est une association qui milite depuis 50 ans pour la préservation du bâti traditionnel et des paysages ruraux.

Elle a été créée en 1965 lors de l'exode rural qui provoquait l'abandon des bâtiments.

Sa caractéristique principale est une grande maîtrise des techniques, des savoir-faire et des matériaux traditionnels propres à chacune des régions en fonction de sa géologie, de sa végétation et de son climat.

Elle promeut également une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec les sites.

Elle compte 8 000 adhérents et plus de 400 bénévoles, répartis entre une petite équipe nationale à Paris et des équipes dans presque tous les départements.

Elle agit au niveau national par un site Internet et une revue trimestrielle, et par des actions auprès des autorités afin que les spécificités de ce bâti soient prises en compte lorsque des réglementations sont prévues.

Elle agit au niveau local par des visites-conseil pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux, des journées d'initiation et de formation aux techniques traditionnelles du bâti ancien, et des sorties sur le terrain pour observer les bonnes restaurations ou commenter et expliquer les rénovations préjudiciables au bâti.

Les partenaires

La Fondation du Patrimoine nous a accompagnés tout au long de l'année dans cette passe difficile qui s'est répercutée sur le fonctionnement. Nous exprimons notre plus chaleureuse reconnaissance à Guy Sallavaud qui a bien voulu accepter la présidence par intérim de Maisons Paysannes de France après la démission de Danièle Neill, qui avait présidé de juin 2017 à janvier 2018.

Les efforts de notre salariée chargée de la communication et du développement, Camille Morvan, en vue de nouer des partenariats ont donné lieu à une liste impressionnante de partenaires opérationnels et financiers.

A noter tout particulièrement les aides financières consenties pour le Prix Architecture et Patrimoine par le Ministère de la Culture, la Fondation du Patrimoine, l'Agence Patrice Besse et la société Terréal et, pour le wiki, par la Fondation Hermès International et le Ministère de la Culture.

L'année écoulée

Les difficultés économiques ont lourdement dominé l'année 2017. Le siège a dû se séparer de deux salariées sur trois, Isabelle Courtoux, assistante administrative, et Agnès Ledar, chargée des adhésions, qui étaient entrées toutes deux le 1^{er} septembre 2008. Nous avons perdu une grande part de leur savoir-faire et de leurs compétences et le national a souffert de problèmes d'organisation indéniables qui se sont reportés sur les adhérents auxquels nous adressons toutes nos excuses.

Pour les mêmes raisons économiques, les locaux du siège ont été partagés avec la fédération Patrimoine Environnement, ce qui a nécessité une grande opération de tri d'archives et de réaménagement, et oblige à présent à travailler dans un espace resserré, diminué de moitié. Le partage fonctionne bien et a permis de substantielles économies.

Face à cette situation exceptionnelle, il faut remercier une nouvelle fois les délégations départementales qui ont consenti des dons et des prêts substantiels à la structure nationale. Il faut rendre hommage à tous les bénévoles, administrateurs et bonnes volontés, qui ont donné et donnent toujours de leur temps pour saisir et enregistrer les adhésions, assurer la comptabilité, répondre au téléphone, prendre en charge les réclamations diverses, corriger les erreurs inévitables, répondre aux courriels sur les différentes messageries, imprimer et expédier les recueils et les revues commandées, recevoir le public, réparer la photocopieuse et les autres pannes, ou même assurer des tâches plus terre-à-terre.

L'assemblée générale 2017 décentralisée à Beauvais, dans l'Oise, a été une nouvelle fois l'occasion pour l'équipe nationale d'être au plus proche d'une délégation et de ses adhérents et de prendre la mesure des actions locales. Commentaires de chantiers, visite d'usine et rencontres ont complété le programme de ce week-end passionnant, lancé lors de l'inauguration de la 15^e « station » de l'exposition itinérante issue du concours photos du cinquantenaire. Nous adressons nos plus vifs remerciements à cette équipe qui n'a pas ménagé sa peine pour que cet événement soit un franc succès.

Suite à la plainte à l'encontre d'un maire pour atteinte à l'environnement dans un site inscrit, déposée par MPF, VMF, la SPPEF (associations nationales reconnues d'utilité publique), le ROSO (organisme de 80 associations de sauvegarde de l'Oise), une SCI et des personnes physiques, la Cour d'Appel d'Amiens

a rendu son jugement le 20 décembre 2017, condamnant l'élu incriminé pour violation du Code de l'Urbanisme à 3 000 euros d'amende avec sursis et à 1 euro symbolique de dommages et intérêts à verser aux parties civiles. La prise illégale d'intérêts mise en avant par les parties civiles a été jugée irrecevable par la Cour. La victoire n'est pas totale mais elle atteste du rôle important que peuvent jouer des associations agréées comme la nôtre dans la défense de l'environnement

Plusieurs projets ont pris leur envol : ARA, Bauch, CREBA, terre crue, wiki. Ils sont détaillés plus loin dans ce rapport, avec les actions en cours.

Les délégations

Les délégations sont de plus en plus sollicitées par les adhérents pour des visites-conseil sur site, qui parfois complètent un premier contact assuré au siège par un architecte bénévole.

A côté des animations habituelles sous forme de stands aux salons, de journées de sensibilisation, de conférences, de visites découvertes et de visites de chantiers, comme chaque année des actions phares spectaculaires sont à porter au crédit des délégations sans lesquelles il n'y aurait pas d'association nationale. Ainsi, Maisons Paysannes du Loiret a permis la sauvegarde de la Briqueterie de Pont Long, Maisons Paysannes de Saône-et-Loire a oeuvré pour l'inscription du Pays Charolais-Brionnais sur la liste de l'UNESCO, Maisons Paysannes de la Manche vient de signer un bail emphytéotique avec la commune de Longueville pour le sauvetage des ruines du Guesclin, pour ne citer que quelques-unes des interventions locales abouties ou en cours.

Deux ouvrages locaux ont vu le jour, avec le soutien des délégations MPF : *l'Architecture rurale en Vendée*, *l'Habitat paysan traditionnel des Vosges*.

La presse locale n'a pas été oubliée par les équipes bénévoles des délégations, avec des articles signalés dans un vingtaine de médias en 2017.

Les adhérents

Le nombre d'adhérents s'est de nouveau légèrement tassé en 2017 (-2%). Les abonnements sont en baisse de 7%.

La gestion des adhérents et des abonnés s'est avérée très difficile suite au licenciement économique des deux salariées dont la responsable de l'enregistrement des adhésions. Des bénévoles se sont ou ont été mobilisés au pied levé, ce qui n'a pas été sans donner lieu à des retards et des erreurs dans l'ensemble de la chaîne de traitement des adhésions et d'exportation des listes départementales destinées aux délégations. Nous vous prions à nouveau de bien vouloir nous en excuser. Les choses rentrent peu à peu dans l'ordre

et un système informatique mieux adapté devrait être opérationnel d'ici à la prochaine campagne de renouvellement des adhésions.

De nombreux adhérents ont été extrêmement généreux dans cette mauvaise passe financière où s'est trouvée Maisons Paysannes de France. Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés.

La nouvelle charte graphique

Un nouveau logo accompagné d'une charte graphique a été adopté. Cette mission avait avant tout pour objet de rassembler toutes les délégations autour d'une identité commune afin de renforcer notre notoriété tout en modernisant notre image de marque. Nous avons veillé avant tout à préserver l'acquis et assurer la continuité tout en rajeunissant le design de notre communication.

Nos 86 délégations ont reçu leur nouveau logo départemental accompagné de modèles de papier à en-tête, cartes de correspondance, cartes de visites, signature mail, pochettes etc.

La modernisation de notre image de marque se poursuit avec la création d'une nouvelle plaquette de présentation. La réactualisation du site internet et de tous les éléments identitaires de notre association complètera au fur et à mesure de nos possibilités la rénovation de notre image, accompagnant les projets tournés vers l'avenir.

Notre revue MPF

En 2017, elle a poursuivi et confirmé son évolution : nouvelle maquette, nouvelles rubriques, dont un Cahier des Territoires plus riche, entièrement dédié aux actions des délégations.

Elle a plus particulièrement traité quatre thèmes :

- L'humidité dans le bâti
- Vivre ensemble : habitat subi, habitat choisi
- Acteurs du paysage
- Soigner sa façade

Mais comme souvent, elle a manqué de place pour vous en dire beaucoup plus, et elle vous prie de l'excuser car 200 pages seraient nécessaires pour l'abondante matière dont elle dispose ; elle vous prie aussi de pardonner les quelques erreurs qui s'y sont glissées !

Elle est réalisée dans un bel esprit, par une équipe de bénévoles, passionnés, anciens de Maisons Paysannes ou plus récents, qui signent tour à tour le pilotage des dossiers, sous la responsabilité d'une rédactrice en chef prestataire de services, qui coordonne l'ensemble. La revue est réalisée dans une grande modestie de moyens (notez que dans notre domaine du patrimoine, nous sommes le seul trimestriel avec cette configuration économique),

grâce aux compétences de Maisons Paysannes mises en commun, et il faut les remercier tous ici ! Auteurs occasionnels ou réguliers, photographes généreux, délégués attentifs à communiquer sur leurs actions ou leurs bonnes adresses, croyez à notre gratitude pour ce très bel exemple de « production collaborative », qui se poursuit depuis 53 ans, bien avant la popularisation de l'expression !

Pour l'année 2018, nos dossiers ont pour thèmes :

- La transmission du patrimoine aux jeunes générations
- Matériaux anciens et d'avenir
- Faire vivre les cœurs de villages et de bourgs
- Comment valoriser les artisans du bâtiment ?

Nous comptons sur vous pour nous transmettre vos bonnes pistes sur ces sujets, que nous essayons de diversifier en répondant aux questions que nous nous posons tous.

Enfin, sachez que notre comité de rédaction peut se renforcer, avec des adhérents experts qui auraient envie d'y collaborer, à un titre ou un autre. Et pensez à nous faire parvenir vos avis, commentaires et suggestions, pour que nous progressions encore !

Et n'oublions jamais que c'est notre action à tous qui secrète cette revue, et que si elle a un intérêt certain, c'est parce que nous nous y attelons ensemble !

A noter que plusieurs délégations éditent leur propre publication locale : Alsace, Touraine, Sarthe, Yonne...

Le concours René Fontaine - Architecture et patrimoine

En 2017, comme chaque année depuis 32 ans, Maisons Paysannes de France a organisé un concours ouvert à tout maître d'ouvrage ayant effectué des travaux de restauration sur un bâti ancien ou réalisé des constructions contemporaines adossées à un bâti ancien.

Sur les 75 dossiers reçus (58 pour le bâti ancien et 17 pour la construction contemporaine), sept dossiers ont été récompensés grâce à l'aide de nos partenaires.

La remise des prix a eu lieu au Salon International du Patrimoine Culturel.

Ce concours valorise les propriétaires passionnés, pour la qualité de leurs travaux et pour des démarches qui méritent d'être reconnues et soutenues.

La formation

En raison des difficultés rencontrées au cours de l'année, la formation à partir du siège n'a pas été

développée. Toutefois comme chaque année des formations destinées aux délégués et aux bénévoles de Maisons Paysannes et de la Fondation du Patrimoine ont eu lieu (régions Auvergne-Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire). Quatre formations « extérieures » ont également été menées :

- Bâti ancien et économie d'énergie à destination des artisans – Aquitaine
- Maçonnerie de pierre -- Insertion -- Pays de la Loire
- Atheba Pro -- DRAC -- Nouvelle-Aquitaine
- Chanvre, destinée aux artisans -- PNR du Gâtinais

Néanmoins, sous l'impulsion de la présidente, un début de réflexion a été conduit (nouveaux formateurs au niveau des régions et nouveau contenu des formations...).

La commission formation va poursuivre ce travail tout en s'attachant à associer les délégations de façon à créer des synergies et une dynamique d'ensemble.

La mise en place de ce projet de développement s'étalera sur 2018 et 2019. Il constitue un des axes forts du renouveau de Maisons Paysannes.

Les mobilisations

La diffusion du *Livre blanc sur le patrimoine* et d'une *Lettre ouverte sur le paysage*, co-rédigés par les associations de défense du patrimoine à l'intention des candidats à la présidence de la République s'est poursuivie.

L'une des idées du *Livre blanc* reprise par Stéphane Bern est en train de se mettre en œuvre : le Loto du patrimoine. Les bénéfices seront affectés à une liste de 250 bâtiments recensés.

L'alerte a été relayée auprès du Secrétaire d'Etat à la transition écologique et solidaire à l'occasion de la consultation publique concernant le nouveau plan de rénovation énergétique des bâtiments. Un courrier signé conjointement par les associations du patrimoine a rappelé que les bâtiments anciens ne font pas partie des « passoires énergétiques ».

L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) : l'engagement de Ségolène Royal a pris corps sous forme d'une modification du décret d'application précisant que l'obligation d'isolation ne s'impose qu'au bâti non traditionnel, composé de matériaux récents. Le décret d'application, est globalement satisfaisant à l'exclusion des dispositions concernant les bâtiments en briques de terre cuite.

La réglementation thermique (dite élément par élément) pour le bâti existant a été révisée et légèrement durcie, mais pas autant qu'on pouvait le craindre.

Maisons Paysannes siège à la Commission nationale

du patrimoine et de l'architecture (ex-Commission des Monuments Historiques) et dans un certain nombre de commissions régionales.

Les perspectives économiques

La situation financière a pu s'améliorer grandement grâce aux nombreux efforts consentis par les délégations, le siège et les administrateurs qui ont pour la plupart accepté d'abandonner et de défiscaliser leurs notes de frais. Il a été décidé de procéder à un premier remboursement aux délégations qui ont consenti un prêt en 2017. Le nouveau système informatique a pu être budgété et il sera permis d'envisager l'embauche d'un salarié en cours d'année.

Les actions en cours

L'ARA

L'objectif de ce projet est de déterminer quel rôle peut jouer Maisons Paysannes dans l'Auto-Réhabilitation Accompagnée et comment le mener pour en faire une ressource financière qui permette de poursuivre le redressement de notre association.

Avec l'aide d'un mécénat de compétences accordé par Groupama sur 2 ans, l'équipe doit permettre de trouver et de réaliser les premiers projets dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, puis d'en tirer des enseignements pour rédiger un guide méthodologique et aider les autres régions à développer cette activité.

TWIZA

Dans le cadre du développement de ses actions partenariales, Maisons Paysannes de France envisage de rejoindre la plate-forme Twiza qui fédère amateurs et professionnels de l'autoconstruction écologique pour un habitat écologique sain et durable, dans le respect de l'environnement.

Ce partenariat offre aux délégations une opportunité de faire connaître leurs actions auprès d'un large réseau de publics nouveaux, les éco-constructeurs et les éco-rénovateurs.

Le national propose en premier lieu une convention de partenariat simple avec création gratuite d'un compte pour chaque délégation qui permettra le référencement sur une carte géolocalisée visible par les 25 000 membres du réseau Twiza.

L'appropriation de l'outil pourra s'envisager en interne (siège / délégations) ou bien être assurée par le partenaire Twiza sous la forme d'une prestation d'accompagnement aux délégations qui seraient intéressées par cet outil de communication.

BAUCH : ce projet sur 3 ans a démarré cette année. Il doit aboutir à caractériser scientifiquement les parois hétérogènes bois-torchis quant aux mesures

des coefficients U (chaleur et humidité). Les résultats ont pour but de mettre au point de nouveaux logiciels adaptés à ce type de bâti et de former des professionnels.

CREBA (Centre de ressources pour la Réhabilitation responsable du Bâti Ancien)

Ce projet piloté par le CEREMA compte quatre partenaires dont Maisons Paysannes de France. L'objectif est de proposer aux maîtres d'œuvre un ensemble de ressources en ligne pour aider à la décision sur la réhabilitation du bâti ancien.

Cet outil d'aide à la décision est une adaptation française de l'outil *Guidance Wheel* du STBA (<http://responsible-retrofit.org/wheel/>). Il permet d'analyser la faisabilité et la pertinence d'un bouquet de travaux envisagé, selon une approche globale et qualitative et vise à partager les bonnes pratiques via un ensemble de retours d'expériences.

Il est soutenu par le Programme ministériel d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique (PACTE).

Comité de suivi sur la terre crue

Le comité de suivi à la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) s'est réuni. Les 6 groupes de travail finalisent pour chacune des techniques la rédaction des guides de bonnes pratiques qui doivent être livrés fin 2018.

Wiki

Il a été décidé de pourvoir l'association d'un « wiki » pour diffuser auprès du grand public la somme des connaissances élaborées depuis plus de 50 ans par ses délégations, sa revue et ses publications diverses. Il s'agit d'une plate-forme numérique permettant d'extraire, d'expliciter, de rassembler et d'organiser le savoir d'une communauté, d'un système de gestion d'articles rédigés de manière collaborative et diffusés sur internet. Cette opération sera totalement financée grâce notamment à Hermès International et au Ministère de la Culture. Les différentes étapes feront appel aux bénévoles des délégations, aux artisans du patrimoine, aux adhérents autodidactes...

Menuiseries patrimoniales

Une première discussion a été conduite avec l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) pour travailler sur quelques modèles de menuiseries du XVII^e au XIX^e siècle afin de déterminer les profils que des « gammistes » bois pourraient préparer pour les menuisiers artisans. La FCBA préparerait un cahier des charges pour que la menuiserie réponde aux normes. L'intérêt pour les menuisiers est d'accéder à des marchés de travaux du patrimoine en étant accompagné sur le plan stylistique et thermique. La constitution d'un groupe de travail est prévue sur le sujet.